

# L'ENTRETIEN

de **Majella Simard** avec

## **Clermont Dugas**

Professeur retraité  
au Département de biologie, chimie et géographie  
à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)



Photo : Nathalie Lewis, juin 2025

---

Originaire de la Gaspésie, Clermont Dugas détient un doctorat en géographie de l'Université Laval. Il a connu une carrière prolifique à titre de professeur de géographie et de développement régional à l'UQAR de 1969 à 2023. Spécialiste du milieu rural et de l'Est-du-Québec, il est l'auteur de nombreux ouvrages portant sur l'aménagement du territoire, sur les disparités territoriales et sur les régions périphériques du Québec. Il a rédigé plus de 50 articles sur ces mêmes thèmes. Il a notamment contribué à la création du module de géographie de l'UQAR et du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est-du-Québec (GRIDEQ). À la fin des années 1980, il a également été chercheur invité à Statistique Canada, où il a réalisé un important ouvrage, qui fait toujours école aujourd'hui, sur les disparités socioéconomiques au Canada (1988, PUQ). Monsieur Dugas a accepté de faire un retour sur sa riche carrière professionnelle en répondant à nos questions.

- *Bienvenue et merci d'accorder un entretien à la revue Organisations & Territoires. C'est un plaisir de vous retrouver à l'occasion de votre retraite, pour revenir sur votre parcours et vos contributions remarquables.*

**Clermont Dugas.** Je vous remercie pour cette invitation.

*Monsieur Dugas, qu'est-ce qui vous a amené vers la géographie?*

**C. D.** De toutes les disciplines que je connaissais, c'était la seule qui correspondait le plus à mes aspirations. Je m'étais toujours intéressé à l'actualité, avec le besoin d'en connaître plus sur les lieux et les modes de vie. L'acquisition de connaissances par les voyages m'apparaissait aussi comme une activité très intéressante. Il faut aussi dire que j'ai fortement été influencé par Louise, qui devait devenir mon épouse, en raison de son très grand intérêt pour cette discipline.

Je ne savais pas trop à quoi ça me conduirait dans le monde du travail, mais je savais qu'au pire je pourrais enseigner la géographie au secondaire. Je me suis préparé à cette éventualité en suivant des cours d'enseignement de la géographie, qui étaient offerts par le Département de géographie. Pour améliorer mes chances de trouver un travail intéressant, j'avais aussi décidé de m'inscrire à la maîtrise. Il y avait aussi un peu d'espoir du côté de la fonction publique, qui commençait à engager des géographes à titre d'agents de recherche et de développement socioéconomique.

Finalement, le problème de l'emploi ne s'est jamais présenté. J'ai travaillé comme auxiliaire de recherche durant toute ma scolarité à l'Université Laval. Puis, durant ma scolarité de maîtrise, j'avais l'assurance de pouvoir choisir entre trois emplois : l'un à Statistique Canada, un autre au Cégep de Gaspé et un troisième à la Commission scolaire de la Baie-des-Chaleurs.

*Comment est venu votre intérêt pour l'aménagement du territoire et le développement régional?*

**C. D.** Mon intérêt s'est fait en deux temps. C'est tout d'abord l'aménagement qui a retenu mon attention dans l'analyse à macro-échelle, c'est-à-dire l'environnement immédiat de mon lieu de séjour, puis, ultérieurement, de celui d'autres localités.

Alors que j'étais très jeune, mon père se préoccupait beaucoup de la propreté de la cour et nous incitait constamment à tout ramasser et à bien ranger autour de la maison et de la grange. Ma mère manifestait aussi constamment son admiration pour les deux résidences de la municipalité qui étaient dotées de grandes plates-bandes de fleurs. Pour les fins de comparaison, j'en suis venu rapidement à porter une attention à l'apparence et à l'entretien des cours et des maisons du voisinage.

Dans les années 1950, l'intérêt pour l'aménagement était plus d'ordre individuel que collectif, en Gaspésie. Il y avait beaucoup de propriétés mal entretenues et, selon les endroits et les niveaux de richesse, on pouvait observer de longs secteurs d'habitat plus ou moins délabrés et entourés de rebuts de toutes sortes. Je trouvais ces endroits déprimants et j'avais la conviction qu'un minimum de ménage dans les cours et un peu de peinture sur certaines maisons pouvaient contribuer à améliorer la qualité des lieux.

Par ailleurs, mon premier voyage en auto-stop vers le séminaire de Gaspé m'a fait saisir les impacts des activités humaines dans la composition et la perception des paysages. Durant les temps d'attente et les traversées à pied des villages, j'ai pris conscience de forts contrastes entre les éléments visuels et olfactifs des localités forestières, des localités de pêcheurs avec leurs vignes et de la petite ville industrielle de Chandler, avec l'odeur nauséabonde de sa papeterie qui imprégnait l'air environnant.

Mes connaissances en aménagement se sont enrichies d'une autre composante, quand je suis arrivé à Montréal à 17 ans et que je me suis retrouvé dans un quartier pauvre et multifonctionnel du bas de la ville, sans végétation, avec des alignements de bâtiments de toutes formes, de mauvaise apparence et une odeur âcre qui flottait en matinée, surtout en hiver. La première prise de contact de ce nouveau cadre physique a été suffisante pour me conduire à une appréciation très négative de la ville, indépendamment de tout ce qu'elle pouvait apporter sur les plans social, économique et culturel. Le cadre physique est devenu pour moi un élément très significatif.

C'est en fait par l'expérience et par mon insertion dans différents milieux de vie que j'ai pris conscience du rôle joué par l'aménagement dans l'appréciation d'un cadre de vie. Je voyais l'importance de changements à apporter ou de problèmes à résoudre, sans prendre en considération les politiques publiques existantes ou nécessaires pour le faire. Mon intérêt pour l'aménagement était de l'ordre du physico-spatial, en association directe avec la qualité du cadre de vie.

Je n'ai reçu aucune formation sur l'aménagement avant d'atteindre le niveau de la maîtrise en géographie. Dans les années 1960, il n'y avait aucun cours d'aménagement dans les programmes de géographie à l'Université Laval ni à l'Université de Montréal. Le cours physico-spatial que j'ai suivi à la maîtrise portait sur sa dimension régulatrice. C'était le temps du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et des grands projets d'aménagement dans plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest. Mes premiers cours d'aménagement à l'UQAR portaient surtout sur ce rôle de l'aménagement comme outil de développement, ce que l'on pourrait aussi qualifier d'aménagement régional.

Dans un second temps, mon intérêt pour le développement est né dès l'adolescence, avec la prise de conscience des problèmes socioéconomiques du monde rural. Les perspectives d'emploi en Gaspésie étaient très faibles en dehors de l'agriculture, de la forêt, des pêcheries et des affaires. Il y avait obligation pour beaucoup de jeunes et de pères de famille de quitter leur localité de séjour pour migrer vers Montréal ou dans les grands chantiers au Québec ou au Canada. C'était un sujet de conversation récurrent et une préoccupation majeure pour un de mes frères, qui faisait partie de ces travailleurs à migration pendulaire de longue durée.

*Les fly-in, fly-out ne datent donc pas d'aujourd'hui?*

**C. D.** Non, c'est une très vieille réalité des régions périphériques. C'étaient surtout les régions de la Côte-Nord et de Montréal qui attiraient les jeunes travailleurs de l'Est-du-Québec, dans les décennies 1960 et 1970. Les plus aventureux allaient dans l'Ouest canadien. Les fréquences de déplacement étaient cependant différentes de celles d'aujourd'hui.

À part le manque d'emplois, il y avait aussi une très grande faiblesse des infrastructures de services, particulièrement dans les domaines de l'instruction et de la santé. La création du BAEQ en 1963 a suscité un peu d'espoir et activé mon intérêt pour la recherche de solutions aux problèmes socioéconomiques de la Gaspésie. Cependant, à l'espoir de départ a succédé rapidement de la déception en regard des solutions proposées.

Cet intérêt pour le développement économique est né indépendamment du début de ma formation en géographie, mais en est devenu rapidement une composante, à compter de ma deuxième année d'étude. Quand je le pouvais, je choisisais des propositions du BAEQ comme sujets d'analyse pour mes travaux de recherche. Ce sont ces travaux qui me donnaient les meilleurs résultats scolaires. J'ai ainsi analysé les fusions municipales, le zonage agricole, le développement touristique et les implications de la distance. Cet intérêt pour le développement s'est poursuivi avec l'examen et la contestation d'une partie de la première entente de développement Canada-Québec de 1968 concernant la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, intérêt qui s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui.

*Comment ces deux concepts d'aménagement et de développement sont-ils interreliés?*

**C. D.** L'aménagement et le développement sont deux réalités distinctes, mais fortement interreliées. Bien qu'on y réfère souvent en ce sens, l'aménagement ne produit pas toujours du développement. Il peut contribuer à améliorer la qualité du cadre de vie des individus et des collectivités, mais sans impacts significatifs sur leurs conditions de vie. Il arrive aussi que diverses formes d'aménagement aient des conséquences négatives sur les individus et sur l'environnement ou encore nuisent au développement.

*Pouvez-vous expliquer davantage?*

**C. D.** L'aménagement prend des significations différentes selon l'échelle considérée.

À grande échelle, pour une rue, un quartier, une localité, c'est le physico-spatial correspondant à l'urbanisme. C'est cette catégorie d'aménagement qui retient l'attention au Québec depuis les années 1970. Elle est contrôlée par les municipalités régionales de comté (MRC) et par les municipalités en appliquant les directives provenant du gouvernement québécois, formulées particulièrement dans les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT). Cette catégorie d'aménagement peut avoir des incidences sur le développement, notamment par son rôle sur la qualité du cadre de vie ainsi que par la localisation, la nature et la qualité des infrastructures. Elle peut aussi avoir des impacts sur l'accès aux ressources et aux services. Le zonage, qui sert à contrôler l'aménagement, affecte aussi le potentiel de développement par ses effets sur le coût des terrains et sur leurs usages.

À petite échelle, c'est-à-dire pour une ou plusieurs régions ou pour l'ensemble de la province, l'aménagement prend une autre signification avec des impacts majeurs sur le développement. C'est la dimension régulatrice, correspondant à l'aménagement régional et impliquant l'élaboration d'un plan concernant de multiples aspects de l'organisation socioéconomique. Elle peut prendre un rôle important dans l'évolution des disparités territoriales, s'exerce dans le long terme et requiert l'implication des paliers supérieurs du gouvernement. Elle se traduit par des infrastructures majeures qui affectent à la fois l'économie et les conditions de vie socioéconomiques des collectivités. Elle est une intervention en vue d'infléchir les mécanismes normaux de l'économie et l'évolution de la structure de peuplement. Cette dimension était envisagée dans les années 1960 par le gouvernement du Québec et a conduit à la formation du BAEQ et à l'élaboration d'un plan de développement pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent. C'est surtout par cette dimension que s'exerce l'interrelation entre aménagement et développement.

*L'intervention des gouvernements est donc nécessaire pour aménager le territoire à petite échelle?*

**C. D.** Oui, car ça implique généralement des actions qui requièrent leurs interventions et /ou qui débordent le cadre des municipalités et des MRC. Si l'aménagement n'est pas nécessairement réalisé dans une perspective de développement, il faut cependant habituellement des interventions d'aménagement pour réaliser du développement. Toutes les productions de biens et de services exigent au moins l'aménagement de terrains et de locaux appropriés.

*Parmi toutes les contributions que vous avez réalisées durant votre longue carrière, de laquelle êtes-vous le plus fier?*

**C. D.** La réponse est difficile à donner, car, pour chacun des travaux entrepris, j'ai toujours été satisfait de les avoir conduits à terme en obtenant des réponses à mes questions de départ. J'ai toujours été aussi satisfait quand des travaux commandités ou des engagements sociaux ont donné des résultats concrets, comme la réfection de la route de ceinture de la Gaspésie en 1973, le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste en milieu rural (1993, UQAR)<sup>1</sup>, la réalisation du sentier Le sentier du littoral à Rimouski, la réalisation de mesures sociales que j'avais proposées dans le programme du Parti libéral du Québec en 1985 ou encore le blocage d'une modification de zonage nuisible à l'environnement à Rimouski.

*Les diverses instances gouvernementales ont donc pris en considération vos recommandations?*

**C. D.** Pour certaines, oui. Pour ce qui est de la route de ceinture de la Gaspésie, la conjoncture a été favorable. Enseignant à Caplan pendant la rédaction de mon mémoire de maîtrise, j'ai organisé un mouvement de revendication afin d'obtenir la réfection de ladite route, qui était dans un piteux

état. Par diverses manifestations et avec l'appui des médias, on a sensibilisé le gouvernement et la population à l'urgence d'intervenir. Gérard D. Lévesque, alors député dans l'opposition, nous a garanti son appui. De retour au pouvoir et membre du cabinet, et fort de la pression populaire, il a profité du renouvellement de l'entente Canada-Québec pour le développement de la région afin d'obtenir les fonds nécessaires.

Mais, pour en revenir à mes travaux, je dirais que c'est mon dernier livre, *Aménagement, développement et environnement au Québec* (2022, PUQ), qui me donne le plus de satisfaction. Il est en quelque sorte le prolongement du livre *Les régions périphériques : défi au développement du Québec* (1983, PUQ), dont il constitue un élargissement du territoire d'analyse et un prolongement dans le temps de l'analyse des politiques gouvernementales. C'est aussi la réalisation d'un vieil objectif de vouloir prendre en compte l'environnement dans les activités d'aménagement et de développement. Le livre contient les trois volets qui ont été au cœur de mes recherches : l'analyse des disparités sociales et territoriales, un examen critique de 60 ans de politiques gouvernementales de développement et un ensemble de propositions pour favoriser le développement des régions périphériques. La prise en compte des politiques gouvernementales sur une longue période, qui ont été conçues par une diversité de gouvernements issus de différentes allégeances politiques, contribue à mettre en évidence la faible place occupée par la population des régions périphériques dans l'ensemble des politiques gouvernementales.

*Vous semblez dire que le gouvernement n'en fait pas assez pour le développement régional. Que pourrait-il faire de plus?*

**C. D.** Le gouvernement fait le minimum pour les infrastructures et les services de base et pour acheter la paix sociale. Il pourrait faire beaucoup plus. Il pourrait intervenir par une politique de long terme pour développer et renforcer les centres de services et la structure urbaine ou encore mettre en place diverses mesures de réglementation et de fiscalité, comme il l'a fait en 2001 avec le Programme sur le développement des régions ressources.

Il pourrait aussi, par exemple, profiter de la transition énergétique actuelle pour imposer de nouveau un contenu gaspésien ou régional dans le développement de l'éolien. Il pourrait également procéder à la décentralisation de bureaux administratifs et de fonctionnaires. Il y a aussi beaucoup de travail à faire dans le domaine du transport en commun. Ce sont donc des interventions structurantes de ce genre qui devraient être déployées, un peu comme vous [Majella Simard] le soulignez dans vos textes.

*La richesse de votre curriculum vitæ en dit long sur votre parcours professionnel et scientifique. Vous considérez-vous comme un chercheur infatigable, un scholar, comme on peut lire dans la littérature anglophone?*

**C. D.** Je ne sais pas comment répondre exactement à cette question. Mon cheminement m'a amené à diversifier mes champs d'intérêt et d'analyse. En tant que professeur d'université, j'ai eu l'opportunité et la chance d'orienter mon travail vers l'analyse de sujets d'actualité qui m'ont toujours particulièrement intéressé. Né dans la petite localité de Saint-Alphonse en Gaspésie, j'ai très rapidement fait face aux problèmes de distance, de dispersion, d'emplois et de services de base. Pour toutes sortes de motifs, les déplacements à l'extérieur de la localité et de la région étaient des impératifs pour tout le monde et une source de nombreux problèmes. La distance s'est ainsi, d'une certaine manière, imposée à moi comme le sujet de recherche de ma thèse de doctorat et est demeurée un paramètre de base que j'ai aussi considéré dans mes travaux ultérieurs.

En corollaire, le plan d'aménagement du BAEQ au début des années 1960 m'a amené à m'intéresser particulièrement aux causes et aux solutions des problèmes socioéconomiques des résidents de la Gaspésie, puis à ceux des territoires aux caractéristiques socioéconomiques plus ou moins analogues. La localisation des individus et collectivités dans l'espace m'est graduellement apparue comme un facteur structurel majeur à forte incidence sur la vie socioéconomique et conditionnant les

perspectives de développement. Le développement régional est ainsi devenu un sujet d'intérêt permanent et un domaine privilégié de recherche.

De nombreuses recherches commanditées provenant des trois ordres de gouvernement et de différents organismes m'ont permis d'être directement associé à des problématiques particulières, tout en élargissant mes champs d'expertise. De nombreux problèmes que l'on observait dans les années 1960 sont toujours là et mon intérêt pour les analyser s'est maintenu. Avec le temps se sont aussi ajoutés d'autres champs d'intérêt, comme l'administration municipale avec ses impacts sur l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, les disparités socioéconomiques et territoriales, ainsi que le réchauffement climatique; autant de sujets qui font partie de l'actualité.

L'arrivée de l'informatique, d'Internet et l'accès facile à d'importantes banques de données ont contribué à faciliter mon travail et à m'inciter à le poursuivre jusqu'à maintenant. Je me considère comme un privilégié pour avoir pu gagner ma vie en effectuant un travail captivant dans un milieu de travail stimulant.

*Y a-t-il un sujet que vous auriez souhaité approfondir? Si oui, lequel?*

**C. D.** Dans mon dernier livre (2022, PUQ) ou dans un autre document, j'aurais aimé approfondir la question de l'environnement. C'est une composante importante de l'existence qui est devenue, durant les dernières décennies, une préoccupation majeure de la société québécoise et de l'humanité. Sous l'angle du contexte biophysique, l'environnement a toujours fait partie du champ d'analyse des géographes et est un élément de base de leur formation. Toutefois, ses interrelations avec la vie socioéconomique et la politique ont beaucoup évolué, si bien qu'il est devenu un déterminant majeur des politiques de tous les ordres de gouvernement.

Tout cela a beaucoup d'impacts sur la vie socioéconomique, sur les réglementations et sur les politiques gouvernementales. Certaines de ces dernières sont orientées par le nouveau paramètre de l'acceptabilité sociale. Ce dernier est fortement influencé par les médias, qui présentent bien souvent une vision superficielle ou même déformée de la réalité. À cela s'ajoutent la lourdeur et la complexité d'une réglementation mal connue et plus ou moins respectée – y compris par les organismes qui l'émettent.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui est censé être le chien de garde pour protéger l'environnement, ne règle pas tout, car il a aussi ses faiblesses et ses limites. Toutes les interventions d'aménagement affectent d'une façon quelconque l'environnement. Cela génère des pressions populaires, des normes à respecter et des contrôles administratifs qui alourdissent les processus, les freinent et rendent plus coûteuses les réalisations.

La protection de l'environnement génère aussi d'autres façons de faire et crée des opportunités de développement. La transition énergétique en cours aura des effets différenciés selon les parties du territoire. Le nouvel intérêt porté à l'environnement a beaucoup de conséquences sur le développement et l'aménagement, sur l'évolution des disparités ainsi que sur l'avenir du monde rural et des régions périphériques. L'environnement, avec toutes ses composantes, est plus que jamais au cœur des interventions d'aménagement et de développement. J'aurais aimé m'attarder davantage sur ses nombreuses implications.

*Trouvez-vous que, depuis quelques années, les gouvernements mettent trop l'emphasis sur l'environnement, au détriment de problèmes récurrents au sein du monde rural, comme la décroissance démographique ou l'insuffisance de services?*

**C. D.** L'environnement est devenu une valeur fondamentale au Québec, avec la protection des écosystèmes et les changements climatiques. Malgré toutes les incertitudes que ce dernier élément comporte, il génère des milliards de dollars en investissements plus ou moins justifiés. Les problèmes sociaux du monde rural retiennent relativement peu d'attention et de financement, dans ce contexte.

*Justement, vous avez toujours manifesté un intérêt particulier pour la climatologie. D'ailleurs, vous avez déjà mentionné que vous vous destiniez à faire un doctorat dans ce domaine. Quelle est votre position vis-à-vis les changements climatiques?*

**C. D.** J'ai fait mes mémoires de baccalauréat et de maîtrise en climatologie et enseigné la climatologie pendant plus de 40 ans. Le climat et son évolution ont été durant plus de 60 ans un important sujet d'attention et de recherche lié à mon travail. C'est en référence aux observations et aux connaissances acquises sur le sujet que je porte mon jugement sur les changements climatiques.

On peut identifier actuellement au moins trois approches pour traiter du sujet : une première basée sur la modélisation et véhiculée surtout par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC); une deuxième s'appuyant sur la première, et par laquelle on essaie de démontrer de façon indirecte l'existence de changements climatiques par les catastrophes ou phénomènes naturels réels ou appréhendés – c'est l'approche médiatique et populaire –; et une troisième, que je soutiens : la méthode empirique, qui s'appuie sur les faits démontrés, sur la physique et la chimie de l'atmosphère ainsi que sur les données d'observation enregistrées par les organismes gouvernementaux.

Toutefois, quelle qu'elle soit, la mesure des changements climatiques est revêtu d'imprécisions. Ces dernières découlent d'une mauvaise répartition des stations d'observation. Le réseau est très faible sur la majeure partie de la planète. Il y a d'importantes discontinuités dans les séries de données. La grande majorité des stations ont été déplacées ou ont connu des modifications dans leur environnement. Les normales qui servent à mesurer l'évolution du climat devraient être des moyennes établies sur 30 années continues. Dans beaucoup de cas, elles représentent une durée inférieure à cette période.

Il y a toujours eu des changements climatiques. La période géologique du quaternaire aurait comporté au moins 10 cycles glaciaires majeurs, suivis de périodes de réchauffement. Les périodes interglaciaires comme celle que nous vivons actuellement comportent des fluctuations à la hausse et à la baisse des températures de l'air. Les variations se produisent à différentes échelles. On fait par exemple état d'un optimum atlantique qui se serait produit il y a 7000 ans, avec une température de plus de 2 degrés par rapport à l'actuelle. Les causes naturelles des changements climatiques sont nombreuses et il est impossible d'établir avec précision la contribution des facteurs anthropiques aux changements observés.

Quant aux prévisions, elles reposent sur des modèles qui s'appuient sur des approximations et sur des hypothèses. De nombreux facteurs d'incertitude caractérisent ces modèles, dont de grandes différences dans les scénarios (0 à 8 °C); des incertitudes sur le fonctionnement de la machine atmosphérique; la prise en compte insuffisante des effets régionaux; les incertitudes sur le rôle du gaz carbonique, des nuages, de la biosphère et de l'océan; des incertitudes sur les volumes de gaz à effet de serre; des incertitudes sur les volumes et le rôle des aérosols; et l'absence de corrélation entre la hausse de température et la hausse du gaz carbonique au xx<sup>e</sup> siècle et durant le dernier millénaire.

*Selon ce que je lis, le réchauffement climatique affecterait plus particulièrement le Canada. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?*

**C. D.** C'est une affirmation qui doit être nuancée. Au Canada, selon les données d'Environnement Canada, il y a une tendance au réchauffement depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, mais entrecoupée de périodes à la hausse ou à la baisse. Il y a eu augmentation des températures de 1900 à 1910, de 1920 à 1935, de 1945 à 1955 et de 1970 à 2000, et une diminution de 1910 à 1920, de 1935 à 1945 et de 1955 à 1970. Ces valeurs moyennes cachent cependant d'importantes différences régionales. Les normales de température de 1971-2000 par rapport à celles de 1931-1960 révèlent de légères augmentations à l'ouest de l'Ontario et des diminutions à l'est, tout particulièrement dans les Maritimes. Des années 2010 à 2021, il y a des tendances stationnaires à l'augmentation, ou à la diminution, selon les endroits. Par exemple, concernant nos aéroports, c'est stationnaire à Saint-Hubert, ça augmente à Pierre-Elliott-Trudeau et ça diminue à Jean-Lesage.

Le nord-ouest tend à se réchauffer davantage que les autres parties du pays. Le niveau de variation change selon les saisons. Le nord du Québec a tendance à se refroidir au printemps. Les effets de la grande circulation sont fortement nuancés par des éléments locaux et régionaux.

*Et comment se présente la situation à l'échelle mondiale?*

**C. D.** À l'échelle mondiale, le climatologue Joseph Litynski de l'Université du Québec à Trois-Rivières a établi qu'il n'y a pas eu de réchauffement global de 1930 à 1990 en s'appuyant sur les données de 1 194 stations terrestres.

En fonction des facteurs régionaux, il y a eu réchauffement à certains endroits et un refroidissement à d'autres. La moyenne pondérée des changements s'établit à -0,05 °C. Pendant tout ce temps, les gaz à effet de serre ont augmenté. Toutefois, compte tenu des fluctuations de température et du refroidissement moyen durant cette période, il est impossible, selon Litynski, d'établir une corrélation entre l'évolution des gaz à effet de serre et la température. Ce constat est corroboré par les travaux de Jean-Claude Flageollet, qui a analysé en détail les données des stations météorologiques de longue durée des 300 dernières années en Europe.

*Les données indiquent partout un réchauffement, mais celui-ci semble extrêmement variable selon les endroits et les périodes considérées?*

**C. D.** Le climat intègre effectivement le concept de variabilité. Or, ce concept est largement ignoré dans tout le débat relatif au climat ou encore assimilé aux changements climatiques. Le climat est variable à toutes les échelles de temps et d'espace. La variabilité climatique dans le temps est influencée par la circulation atmosphérique, qui résulte de nombreux paramètres.

En considérant la réalité climatique actuelle et en s'appuyant sur les données officielles enregistrées dans les stations météorologiques, il est facile de constater que la variabilité observée aujourd'hui n'est pas différente de celle observée dans le passé. Les extrêmes de la période actuelle sont les mêmes ou moins élevés que ceux du passé. Les différences de quelques dixièmes de degré sont sans signification, compte tenu des changements effectués dans la localisation et dans l'environnement des stations. C'est entre 1949 et 1953 que le nombre de jours de dégel a été le plus élevé à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Au même endroit, c'est de 1958 à 1962 qu'on a enregistré la plus forte moyenne de journées avec une température supérieure à 28 °C. Il est tombé 128,5 mm de pluie à Caplan le 11 septembre 1954.

*Les phénomènes météorologiques extrêmes ne sont donc pas nouveaux?*

**C. D.** Les phénomènes naturels de l'époque actuelle associés au climat sont du même ordre de grandeur et de fréquence que ceux du passé. Il y a toujours eu des périodes de chaleur ou de froid intense, des feux de forêt, des inondations et de l'érosion des berges.

Il y a actuellement une tendance, fortement appuyée par les médias, à tout associer aux changements climatiques. C'est une porte de sortie facile pour occulter des négligences, de la mauvaise gestion et des erreurs humaines. C'est aussi un bon moyen pour revendiquer et obtenir des subventions de l'État.

Il est déplorable de constater que le GIEC est devenu la seule référence dans les médias, qui n'en retiennent que les grandes lignes catastrophiques en ignorant d'importances nuances. Ces médias font rarement état des analyses de nombreux chercheurs, dont les travaux aboutissent à des résultats différents de ceux du GIEC.

*Que pensez-vous du concept de développement durable dont on parle de plus en plus depuis les dernières années, en raison des modifications liées au climat et de l'intérêt de plus en plus marqué pour les chercheurs ainsi que de la part de la population en général vis-à-vis de l'environnement?*

**C. D.** Le développement durable exprime une croissance économique respectueuse de l'environnement et de la préservation des ressources ainsi qu'une répartition équitable des fruits de la croissance. En raison de ses objectifs, le concept a suscité l'adhésion de tous les États membres de l'ONU. Il est devenu, au Québec comme au Canada, le fondement de nombreuses politiques, interventions et réglementations environnementales. En raison des valeurs qu'il véhicule, personne ne s'oppose publiquement à l'application du concept.

Toutefois, ce dernier a aussi un contenu très riche qui prête à toutes sortes d'interprétations. Tous les individus et les organismes, même ceux aux intérêts opposés, peuvent y trouver leur compte. Pour certains, il exprime surtout du développement économique, alors que, pour d'autres, en raison du mot « durable », c'est la préservation de l'environnement qui prévaut, une préservation qui va même s'opposer à la croissance et au développement.

La répartition équitable des fruits de la croissance implique, chez les gouvernements québécois et canadien, des énoncés qui ne sont pas suffisamment accompagnés par des moyens requis pour les rendre complètement opérationnels. Plusieurs mesures sont mises en place pour préserver l'environnement, mais il y en a très peu pour diminuer les inégalités sociales et territoriales. En fait, les gouvernements adhèrent aux principes de développement durable élaborés par l'ONU, mais ne prennent pas toutes les mesures nécessaires pour les mettre en application.

Selon les conceptions qu'on lui attribue, le concept de développement durable a de nombreuses implications socioéconomiques et conduit à des changements radicaux affectant l'aménagement du territoire, le développement socioéconomique et même la vie politique. Le mot « durable » appliqué à toutes sortes de réalités ou d'interventions contribue à légitimer et à valoriser leur signification et leur pertinence, même si elles sont fort discutables.

Enfin, le concept de développement durable contribue à occulter ou à marginaliser d'autres concepts importants, comme le développement régional.

*Avec une carrière à l'UQAR échelonnée sur plus de 50 ans, quels changements les plus notables avez-vous pu observer au chapitre de l'enseignement et de la recherche?*

**C. D.** Les changements les plus importants ont été de nature technologique, avec l'arrivée des microordinateurs et d'Internet ainsi que les développements de l'informatique. Tous ces éléments ont contribué à changer radicalement les façons de faire et à améliorer la productivité.

Le microordinateur a facilité et accéléré les calculs et les analyses, et a soustrait les professeurs au recours à l'ordinateur central en supprimant des délais d'attente et des coûts de calcul. Il a facilité la réalisation des travaux et dégagé le professeur de sa dépendance au personnel de soutien pour la dactylographie des travaux et la correspondance.

L'arrivée de la cartographie par ordinateur a aussi contribué à améliorer la recherche, l'enseignement et le contenu des publications. En plus d'être un moyen d'illustration, la cartographie est devenue un puissant outil de travail permettant d'analyser la répartition et la signification des variables en fonction d'éléments de localisation pour de grands ensembles territoriaux selon différentes échelles spatiales.

Internet et le courrier électronique ont aussi révolutionné l'accès à l'information et sa transmission, permettant de supprimer la manipulation et la transcription manuelle d'immenses masses de données. Ils ont aussi permis de réaliser des travaux d'envergure sans le recours aux auxiliaires de recherche et au financement externe, et d'obtenir un accès gratuit à d'importantes banques de données comme celles de Statistique Canada et d'Environnement Canada et à toute la législation et la réglementation du gouvernement québécois.

Enfin, l'informatique a permis de révolutionner l'enseignement en remplaçant les diapositives et les acétates par les PowerPoint et les vidéos, créant ainsi des économies de temps pour la préparation des cours et favorisant une meilleure illustration des présentations. Les échanges par courriel ont facilité la consultation des professeurs par les étudiants et permettent d'éviter des attentes et des déplacements.

Malheureusement, cette facilitation de l'enseignement a aussi conduit à une diminution de la fréquentation des salles de cours, car les étudiants peuvent aller chercher une bonne partie du contenu des cours sur les plateformes d'information.

*Quel est, selon vous, le principal défi auquel le monde rural québécois fait face?*

**C. D.** Les problèmes sont différents selon les parties du territoire, mais le monde rural doit s'adapter à une importante transition économique et démographique qui affecte les emplois et les services. Cette transition s'effectue dans un contexte sociopolitique qui crée des contraintes de peuplement et de développement dans une large partie du monde rural. Le territoire rural est davantage considéré pour certains groupes sociaux comme un milieu naturel à préserver que comme un espace de vie de qualité à développer.

Le secteur primaire, qui était le principal fondement de l'économie rurale, occupe une très faible partie de la main-d'œuvre. Par ailleurs, le secteur tertiaire, devenu le principal créateur d'emplois tant en milieu rural qu'en milieu urbain, est handicapé sur le territoire rural par la taille démographique des localités. Il se développe surtout en milieu urbain, tant sur les plans qualitatif que quantitatif, entraînant un courant démographique permanent des espaces les moins peuplés vers les agglomérations urbaines. En raison des services qu'il exige et des besoins de main-d'œuvre qualifiée, le développement des emplois spécialisés du secteur secondaire est aussi affecté par la composition et par la qualité du secteur des services.

Par ailleurs, la préservation du milieu naturel, tout particulièrement la ressource agricole, crée des contraintes au peuplement, ce qui limite considérablement le potentiel de développement offert par le cadre naturel. En raison du contexte qui prévaut, de nombreuses localités qui perdent de la population et des services et qui disposent de faibles niveaux de revenus vivent des situations difficiles dont les avenues de sortie ne sont pas évidentes.

*Comment pourrait-on relever ce défi?*

**C. D.** Il faut qu'il y ait au départ une véritable volonté politique d'intervention. Il y aura toujours un déficit de services dans les espaces à population dispersée, mais il y a aussi la possibilité d'améliorer la situation qui prévaut. Dans un premier temps, les paliers supérieurs du gouvernement doivent reconnaître que le fait de laisser fonctionner les mécanismes de l'économie va contribuer au maintien et à l'agrandissement des déséquilibres existants. Les politiques de développement mises en place depuis des dizaines d'années visent surtout à acheter la paix sociale et sont sans effets sur les problèmes structurels.

Les gouvernements ont plusieurs moyens à leur disposition avec des actions à courts et longs termes. Ils devraient aussi mieux utiliser les opportunités qui se présentent, notamment dans la transition énergétique en obligeant des contenus des régions périphériques dans le développement éolien, comme le gouvernement provincial l'a fait pour la Gaspésie dans les années 2000.

À long terme, il faut favoriser le renforcement de l'armature urbaine et des centres de services de façon à rééquilibrer la structure de peuplement pour renforcer l'offre de services et le potentiel de développement, et pour améliorer ainsi la qualité de vie des résidents. En parallèle, il faut considérer le monde rural comme un milieu de vie, et non seulement un territoire de protection et d'utilisation des ressources. Il faut orienter les interventions gouvernementales en conséquence de façon à mieux favoriser le peuplement.

Depuis longtemps, le territoire rural constitue un lieu de séjour pour de nombreux résidents qui gagnent leur vie à l'extérieur de leur localité. Cette économie résidentielle doit être favorisée davantage. Par les hauts revenus qu'elle apporte, elle constitue un élément de base pour le maintien du peuplement et d'un minimum de services à de nombreux endroits. Elle occupe déjà une frange de travailleurs beaucoup plus importante que celle axée sur la mise en valeur des ressources naturelles et offre plus de possibilités d'expansion que le secteur des ressources. Le développement pourrait être favorisé par le renforcement de la structure urbaine et des centres de services.

À court terme, les paliers supérieurs du gouvernement pourraient agir avec beaucoup plus d'énergie et d'efficacité que ce qui résulte des politiques et des programmes en cours en utilisant la fiscalité, la législation et des réglementations appropriées concernant certains territoires ruraux particuliers, comme les secteurs en dévitalisation.

*Depuis quelques années, on assiste à des regroupements municipaux en vue de contribuer à la revitalisation des petites localités. Quelle est votre position face à de telles fusions?*

**C. D.** Ça ne devrait pas être la solution à envisager. D'autres raisons devraient primer pour favoriser la fusion, comme la fourniture et le coût des services.

Chaque cas de fusion doit être considéré en fonction de la géographie, des affinités sociales, des habitudes de déplacement de la population et de la localisation des services. Il faut se méfier des économies d'échelle promises par la fusion. C'est généralement le contraire qui prévaut :

l'augmentation de la population et l'agrandissement de l'assiette fiscale créent une propension à l'augmentation des dépenses.

Il est aussi important de considérer la taille respective des municipalités fusionnées. Le regroupement d'une petite municipalité avec une plus grande a de forts risques d'entraîner une marginalisation de la petite, pouvant même conduire à terme à la perte de ses représentants au conseil municipal.

*En même temps, il y a de moins de citoyens qui s'impliquent au sein de leur conseil municipal. Les fusions ne contribuent-elles pas à pallier ce problème?*

**C. D.** Oui, ça peut y contribuer, mais il ne faut pas perdre de vue les enjeux que ça implique. La fusion va diminuer la représentation de la population au conseil municipal des localités regroupées. Mieux vaut faire cette diminution du nombre d'élus dans la municipalité où le problème se pose. Par exemple, deux petites municipalités qui ont été fusionnées à Rimouski n'ont plus de représentants au conseil municipal. C'est une perte, sur le plan de la démocratie.

*Vous avez été un grand défenseur, voire un militant de l'amélioration de la qualité de vie des résidents de Rimouski. Que pensez-vous de la situation actuelle de la ville en matière d'aménagement?*

**C. D.** L'aménagement du territoire à Rimouski présente des problèmes, comme à bien d'autres endroits au Québec. Cela met en cause les outils d'urbanisme, ceux et celles qui les contrôlent ainsi que la culture générale en regard de l'aménagement. À la lumière de ce qui se passe depuis une cinquantaine d'années, il y a lieu de se poser des questions sur le rôle du plan et des règlements d'urbanisme.

La situation actuelle s'inscrit dans la continuité des pratiques antérieures, c'est-à-dire qu'il y a peu de place accordée à l'harmonisation des formes et des volumes, à la pollution visuelle et à l'esthétisme de la part des autorités municipales. Les règlements de zonage sont constamment modifiés pour satisfaire les besoins des entrepreneurs en négligeant souvent leurs conséquences sur les éléments de voisinage, les incompatibilités de fonctions et les effets d'ensemble. La ville bénéficie d'un milieu naturel de grande qualité, qu'elle pourrait mieux exploiter. Elle a, dans une large mesure, tourné le dos au fleuve et mal utilisé son étagement en terrasses.

Plusieurs erreurs en aménagement ont des impacts de longue durée. Une des plus remarquables est la localisation de son site d'enfouissement sanitaire sur la berge de la rivière Rimouski, en zone agricole, dans un quartier habité. Cet aménagement a été fait avec la bénédiction du gouvernement, à l'encontre de plusieurs éléments de sa réglementation, et malgré une forte mobilisation citoyenne et la présentation d'une pétition de plus de 5 000 noms déposés à l'Assemblée nationale. Ce site pollue la rivière Rimouski depuis plus de 45 ans et a entraîné des dépenses de plusieurs millions de dollars en efforts de dépollution et pour le transport du lixiviat à une dizaine de kilomètres du site.

Un autre problème majeur réside dans la dévitalisation du centre-ville. Il n'est pas nouveau et a tendance à se renforcer avec le développement de la Cité des achats à l'est de la ville, le manque de stationnements et le coût d'utilisation de ceux qui sont disponibles. Le problème de stationnements tend à s'accroître à la suite des interventions de la Ville, qui en supprime au lieu d'en ajouter. La situation va inévitablement s'aggraver par la transformation annoncée du stationnement gratuit que constitue le parc des Vétérans en un espace récréatif dont on ne connaît pas encore la nature et pour lequel un appel à idées va être lancé. La Ville prévoit investir près de 20 millions de dollars pour ce projet très imprécis.

Selon le plan d'urbanisme de 1994, la Cité des achats ne devrait pas être là où elle se trouve. Le plan indiquait qu'il ne devait pas y avoir d'implantations commerciales le long de la future voie d'accès à l'autoroute en vue de protéger la vocation commerciale du centre-ville. On a fait exactement le contraire à la suite de nombreuses modifications du règlement de zonage. Les plans d'urbanisme qui ont suivi celui de 1994 devaient, selon la Ville, être mieux adaptés aux nouvelles réalités et permettre ainsi d'éviter les modifications de zonage.

*Nous observons exactement le même type de situation dans certaines villes du Nouveau-Brunswick. L'objectif des villes semble souvent tourné vers un objectif de croissance en reléguant au second plan la qualité de vie de leurs citoyens.*

**C. D.** Depuis quelques années, la Ville de Rimouski se fait la promotrice de la mobilité durable. Elle y investit beaucoup d'argent en s'attaquant tout particulièrement à la fluidité de la circulation automobile en l'entravant de différentes façons. Des artères à quatre voies sont transformées en rues à deux voies par différents moyens, dont de larges plaques de ciment, et celles à deux voies sont hérissées de poteaux jaunes pour créer partout des goulots d'étranglement, qu'il y ait ou pas des passages piétonniers. Cela n'améliore en rien la qualité visuelle de rues, déjà enlaidies par un pavage dégradé et par les poteaux qui soutiennent les fils aériens. Autre problème de cohérence, alors qu'on veut favoriser le transport actif, on construit en même temps des rues sans trottoirs et la principale voie d'accès à la Cité des achats en est dépourvue. La Ville investit actuellement 5,4 millions de dollars pour rétrécir un tronçon de l'avenue de la Cathédrale, sa principale artère nord-sud et une collectrice majeure. Les changements climatiques font partie des justifications évoquées. On veut, entre autres motifs, enlever de l'asphalte pour réduire les îlots de chaleur, ce qui n'est pas très pertinent à Rimouski, où c'est plutôt la fraîcheur de l'air qui fait problème.

La lutte à l'asphalte vient de se traduire aussi par une nouvelle modification de zonage en vue de permettre la construction de blocs de multifamiliaux dans les stationnements de la Cité des achats. On semble vouloir créer là le même problème de déficit de stationnements qu'au centre-ville. Ce problème de stationnements risque aussi de se produire tout autour des nouveaux édifices à logements, où le nombre de cases de stationnement prévues sera largement inférieur au nombre de logements. Dans ces derniers cas, la volonté de densification fait aussi oublier des normes usuelles en vue d'harmoniser les formes, les volumes et les localisations, et de maintenir la qualité des milieux de vie.

*Quelle est la voix des citoyens, dans tout cela?*

**C. D.** La Ville de Rimouski respecte les mécanismes de consultation mis en place par le gouvernement. Elle vient d'ailleurs d'entreprendre des consultations en vue d'établir un nouveau plan d'urbanisme. Toutefois, les nombreuses modifications de zonage ont tendance à être effectuées dans l'indifférence générale – ou peut-être avec un sentiment d'impuissance – chez les gens directement concernés. Les oppositions occasionnelles de quelques individus sont sans effets. En raison des mécanismes réglementaires existants, les oppositions de groupe sont des démarches exigeantes qui ont été rarement entreprises. Il faut savoir qu'il n'y a pas de partis politiques à Rimouski.

*Vous connaissez sur le bout de vos doigts toutes les politiques de développement régional qui ont vu le jour au Canada et au Québec depuis les 60 dernières années. Parmi ces politiques, y en a-t-il une qui s'est démarquée par rapport aux autres? Pourquoi?*

**C. D.** Oui, la *Stratégie de développement économique des régions ressources*, présentée lors du Discours sur le budget 2001-2002, s'est réellement démarquée de toutes les autres politiques. Elle était vraiment axée sur la lutte aux disparités territoriales. Elle contenait d'importantes mesures fiscales pour favoriser la diversification de l'économie, la mise en valeur des ressources naturelles, le financement des PME et la création d'entreprises dans les régions ressources.

Parmi les nombreuses mesures, il y avait l'impôt zéro pour les PME manufacturières des régions ressources isolées. Cette stratégie a été tellement efficace qu'une coalition des régions centrales, appuyée par le Conseil du patronat, a fait pression en 2007 auprès du gouvernement pour obtenir son abolition. Elle était considérée comme une concurrence déloyale pour leurs entreprises manufacturières. Le gouvernement a cédé graduellement aux pressions. C'est une belle illustration des conséquences du faible poids politique des régions ressources, en raison de la faiblesse de leur poids démographique.

*Vous misez beaucoup sur la correction des problèmes structurels pour endiguer les difficultés des régions périphériques. Pourquoi, selon vous, les gouvernements, peu importe leur allégeance politique, semblent-ils frileux à orienter leurs interventions en ce sens?*

**C. D.** C'est en partie pour la même raison que l'abolition de la *Stratégie de développement économique des régions ressources*. C'est aussi sans doute à cause d'une lecture incomplète des causes et des conséquences des disparités territoriales. Aussi, il semble bien que les équipes dirigeantes ne voient pas l'utilité de déroger au modèle économique actuel qui fait de Montréal, et accessoirement de Québec, les forces motrices de l'économie québécoise. Ce modèle est soutenu par un discours politique et par des interventions acceptées par toutes les instances régionales. Les régions à problèmes majeurs semblent se satisfaire du statu quo actuel des politiques de développement régional.

Le rôle de la géographie est bien pris en compte pour ce qui est de l'accès aux ressources, mais est plutôt ignoré en regard de la répartition du peuplement. Cette répartition n'est pas neutre. Sur une économie fortement axée sur le tertiaire, elle avantage particulièrement les entités territoriales ayant le plus grand poids démographique et politique. Toutefois, les conséquences actuelles et appréhendées de l'augmentation du déséquilibre de la structure de peuplement semblent plutôt ignorées.

Les conséquences économiques, sociales et territoriales du déséquilibre structurel sont considérées à la pièce, au gré des sollicitations et des pressions pour obtenir leur correction. La congestion dans les grandes villes coûte très cher, mais on se questionne peu sur le rôle joué par le déséquilibre de la structure urbaine dans ces situations. Le déséquilibre territorial semble vu comme une réalité qu'on ne peut – ou qu'il n'y a pas lieu de – modifier, même s'il génère d'importants coûts sociaux, économiques et environnementaux. La démographie suscite de l'intérêt en regard du vieillissement de la population et des courants migratoires, mais apparemment de l'indifférence par rapport à sa répartition spatiale.

La dimension régulatrice de l'aménagement ne fait pas partie des orientations politiques des gouvernements qui se succèdent à Québec. Il en sera vraisemblablement ainsi tant que les régions périphériques accepteront le statu quo et ne feront pas fortement pression pour renforcer la structure urbaine et les centres de services de leur territoire.

*Croyez-vous que des mobilisations sociales comme nous l'avons vu dans les années 1970 avec les Opérations Dignité pourraient revoir le jour? Il me semble que nous sommes dans une société individualiste et que la solidarité territoriale s'effrite comme peau de chagrin. Êtes-vous de cet avis?*

**C. D.** Je crois que oui, si des événements majeurs se présentaient et s'il y avait des leaders pour activer et maintenir la mobilisation, comme ce fut le cas dans les années 1970. Quand des gens se sentent directement concernés par des problèmes majeurs, ils sont généralement prêts à essayer de se faire entendre. On le voit avec les mouvements citoyens pour la protection de l'environnement ou encore pour le maintien de services essentiels.

*Depuis quelques années, la dévitalisation dans les localités rurales situées loin des villes semble prendre de l'ampleur, notamment en raison de la perte de services de proximité. En même temps, de moins en moins de chercheurs et d'organismes semblent se préoccuper de ce phénomène ou s'y intéresser. Comment expliquez-vous cette situation?*

**C. D.** Peut-être parce que ce sujet n'est pas très à la mode et concerne une petite fraction de la population. Au départ, il faut reconnaître que relativement peu de chercheurs s'intéressent au monde rural pour les conditions de vie de sa population. L'intérêt des chercheurs pour la ruralité porte surtout sur des thèmes particuliers comme la protection du territoire agricole, l'environnement, la forêt, l'exploitation minière et l'agriculture ou encore pour des problématiques particulières comme le vieillissement de la population.

Puisqu'il concerne relativement peu de gens par rapport à la population totale et qu'il n'a aucune incidence sur les conditions de vie de la majorité de la population, le problème de la dévitalisation a tendance à passer inaperçu. Sauf cas exceptionnels, les ruraux des petites localités ont un poids politique pratiquement nul à l'échelle nationale, ce qui ne contribue pas à en faire un secteur de recherche favorisé par le financement, comme le sont par exemple les changements climatiques.

Actuellement, la dispersion de la population en milieu rural semble préoccuper le gouvernement du Québec davantage en regard de la production des GES que du déficit de services. Pour réduire les GES, il préconise la densification des villages. Bref, il semble que ce soit plus les changements climatiques et la protection des ressources que la diminution des services qui attirent l'intérêt de l'État sur les localités en dévitalisation.

*Quel a été votre plus grand regret ou votre plus grande déception sur le plan professionnel au cours de toutes ces années en recherche et en enseignement?*

**C. D.** Ma plus grande déception est liée à notre programme de géographie, qui a fortement évolué vers la géographie physique dans les années 2000, avec un affaiblissement considérable de la géographie humaine. Quand j'ai élaboré le programme de géographie en 1970, j'ai établi un équilibre entre les cours de géographie physique, de géographie humaine et les cours à caractère technique. Les professeurs ont été engagés en conséquence. Cet équilibre s'est maintenu jusqu'aux années 2000. À partir de cette date, des professeurs de géographie humaine ont pris leur retraite. En raison de déficiences dans les mécanismes de sélection, ils ont été remplacés par des professeurs de géographie physique. Avec l'arrivée de ces derniers, le programme a été constamment modifié, avec une nette marginalisation de la géographie humaine.

Actuellement, six des huit professeurs enseignent et font de la recherche en géographie physique. Cela a des impacts sur les orientations des étudiants, qui sont beaucoup plus nombreux en géographie physique. Faute d'effectifs suffisants, des cours de géographie humaine sont donnés en tutorat ou supprimés de l'horaire. Tout cela crée des déficiences sérieuses dans la formation des étudiants.

*J'ai pu le constater lors de mes dernières années à l'UQAR et je trouve cela aussi très regrettable. Cet effritement caractérise-t-il plus spécifiquement l'UQAR ou est-il généralisé?*

**C. D.** Je serais prêt à penser qu'il y a une tendance à valoriser davantage la géographie physique ou appliquée quand je constate que le Département de géographie de l'Université Laval fait maintenant partie de la Faculté de foresterie et de géomatique. Toutefois, je ne connais pas suffisamment l'ensemble des programmes de géographie du Québec pour porter un jugement valable sur ce sujet.

*Pour terminer, quelle est votre plus grande espérance?*

**C. D.** La mise en place de tous les moyens requis pour en arriver à une forte atténuation des inégalités sous toutes leurs formes. J'aimerais bien que le monde rural devienne plus vigoureux et soit reconnu pour son cadre de vie, et non uniquement comme un endroit où on va puiser des ressources. Or, il n'y a pas juste la ruralité qui a des problèmes. Les inégalités et les injustices sociales sont présentes partout. Il y a aussi beaucoup de misère et de pauvreté dans les villes.♦♦♦

*Je vous remercie beaucoup, Monsieur Dugas, d'avoir accepté de répondre à nos questions.*

**C. D.** Cela m'a fait plaisir.

**La revue Organisations & Territoires remercie monsieur Dugas pour le temps accordé à cette entrevue enrichissante.**

#### NOTES

1 Au moment de la réalisation de l'entrevue, le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste en milieu rural était toujours en vigueur.

#### RÉFÉRENCES

Dugas, C. (1983). *Les régions périphériques : défi au développement du Québec*. PUQ.

Dugas, C. (1988). *Disparités socio-économiques au Canada*. PUQ.

Dugas, C. (1993). *Impact socio-économique de la fermeture des bureaux de poste en milieu rural*. UQAR.

Dugas, C. (2002). Une stratégie de renforcement des petits centres ruraux. *Organisations & Territoires*, 11(1), 11-16.  
<https://doi.org/10.1522/revueot.v11n1.820>

Dugas C. (2022). *Aménagement, développement et environnement au Québec*. PUQ.

Genest, C. G. (2021). *Les changements climatiques vus par la méthode empirique du Professeur Joseph Litynski*. Société de géographie de la Maurice.

Ministère des Régions. (2001). *La force des régions : un maillon essentiel de notre économie – Stratégie de développement économique des régions ressources*. Gouvernement du Québec. <https://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/20012002/fr/pdf/DeveloppementRegions.pdf>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n3.2021>

